

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

Richesse du public

La pensée libérale s'est construite autour de la séparation entre sphère publique et sphère privée. Elle n'admet jamais en revanche que la frontière entre les deux est *politique* et que, dans une démocratie, elle doit être fixée par des décisions collectives.

Voici l'enjeu du 28 septembre: décider si le remboursement des soins doit rester de la compétence d'entreprises privées, et par conséquent conduire à des profits, ou si l'assurance maladie doit être confiée à la collectivité, par le biais d'une ou plusieurs caisses publiques. Il y a d'excellentes raisons de penser que le système actuel est mauvais pour presque tout le monde, à l'exception des caisses maladie. Il produit une hausse des primes sans rapport avec l'augmentation des coûts de la santé, il alourdit l'administration de tous les prestataires de soins, il coûte plus cher que d'autres systèmes de santé pour des résultats comparables, il harcèle les malades chroniques, etc.

Ces arguments seront importants dans la campagne. On manquerait toutefois l'essentiel si l'on s'y arrêta, car le vote du 28 septembre est plus fondamental. Les citoyen-ne-s vont précisément, ce jour-là, décider des frontières entre ce qui appartient à chacun-e (le public) et ce qui n'appartient qu'à quelques-un-e-s (le privé). C'est pourquoi les caisses maladie et leurs innombrables relais politiques et médiatiques sont si actifs, Ils savent bien que, par-delà les batailles de chiffres, l'enjeu central de ce vote sera aussi de déterminer si une assurance publique peut être plus efficace que des assurances privées. L'AVS, la Suva ou les ECA l'ont déjà montré depuis longtemps, mais cela, la droite et les intérêts qu'elle protège n'en conviendront *jamais*. Ils auraient trop à y perdre.

Réd.



Manifestation pour la paix, Moscou, mars 2014

«Pour leur liberté et la nôtre»

L'été 2014 a été meurtrier en de nombreuses régions du monde, notamment en Syrie, en Libye, dans l'Est de l'Ukraine ou encore à Gaza. Il est nécessaire d'analyser les causes des conflits et leurs enjeux. En amont, il est indispensable d'écouter celles et ceux qui ont vécu, de près ou de loin, ces situations de guerre. Nous proposons dans ce numéro deux témoignages, l'un sur l'Ukraine, l'autre sur Gaza.

Lire en pages 3, 6 et 7

■ Votations du 28 septembre

Caisse publique et baisse de la TVA des restaurants, le patronat en campagne.

Pages 4-5

■ Urbanisme

Sous couvert de «rénovation urbaine», c'est le retour en ville du capital qu'on nous prépare.

Pages 8-9

■ Cannabis

À Genève, l'émancipation des fumeuses-eurs de joints sera l'oeuvre des fumeuses-eurs de joints eux-mêmes.

Page 10

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

À l'Ouest rien de nouveau

Le centenaire de la Première Guerre mondiale pose la question de la commémoration, de l'entretien de la mémoire collective. Les témoins directs de la Grande Guerre ne sont plus.

Les commémorations officielles respectent un schéma convenu. La recherche historique progresse et de nombreux ouvrages paraissent en cette année de centenaire, mais sans nécessairement toucher un large public, au-delà des cercles intéressés.

Il existe de nombreux textes, films et romans racontant la guerre et les tranchées (voir les chroniques de Raymond Durous dans *Pages de gauche* n° 130 à 132). À l'Ouest rien de nouveau (*Im Westen nichts Neues*) d'Erich Maria Remarque fait partie de ces livres qu'il est nécessaire de lire ou de relire. L'auteur y décrit le quotidien

de jeunes soldats allemands au front. Au-delà du réalisme poignant des descriptions de l'attente et des attaques, de l'angoisse et de la fraternité au sein de la troupe, le roman de Remarque s'attache à montrer l'absurdité du combat.

Quoi que le narrateur veuille s'empêcher de penser («Les horreurs sont supportables tant qu'on se contente de baisser la tête, mais elles tuent, quand on y réfléchit»), il ne cesse de rappeler la faillite de toutes les figures d'autorité: l'instituteur, qui avait martialement encouragé ses élèves à s'engager, la hiérarchie militaire et ses exercices abrutissants qui semblent dérisoire à ceux qui reviennent du front, les industriels restés en Allemagne et qui s'enrichissent, les juges militaires qui font exécuter un soldat pris de nostalgie pour ses champs, au printemps, et bien sûr l'Empereur Guillaume II. Lors de la scène de l'inspection des armées, les soldats se demandent si l'Empereur pourrait arrêter seul la guerre, la masse des soldats n'ayant pas ce pouvoir. L'antagonisme entre la troupe, composée d'ouvriers et de paysans, des deux côtés du front, et la hiérarchie militaire, traverse tout le roman.

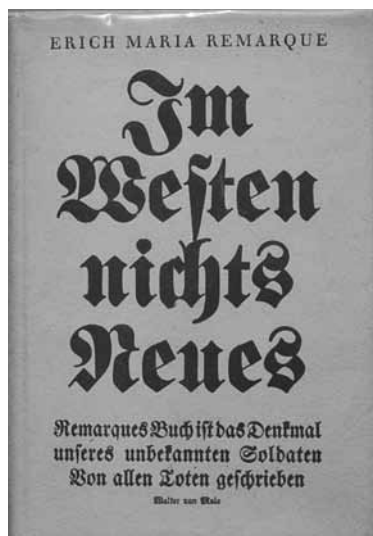
Vers la fin, alors que la victoire alliée ne fait plus aucun doute suite à l'entrée en guerre des États-Unis, ne subsistent plus que la désillusion et la lassitude: la guerre a tué même la révolte. Ainsi, le narrateur s'écrie:

«si nous étions rentrés chez nous en mil neuf cent seize, par la douleur et la force de ce que nous avons vécu, nous aurions déclenché une tempête».

Un vent de révolte soufflera pourtant sur l'Allemagne lors de l'hiver 1918-1919, mais ne survivra pas à la liquidation des spartakistes. Le roman de Remarque est paru en 1928; aussitôt détesté par les nazis, l'auteur s'exila en 1933 et fut déchu de sa nationalité allemande. À l'Ouest rien de nouveau est un ouvrage pacifiste de référence.

Arnaud Thiéry

À lire: Erich Maria Remarque, À l'Ouest rien de nouveau [1928], Paris, Stock, 2013.



SITE INTERNET

Pages de gauche s'offre un nouveau site web

Pour la rentrée, *Pages de gauche* s'offre un nouveau site web. Remis au goût du jour, www.pagesdegauche.ch permettra une meilleure interactivité et une navigation facilitée. Chaque mois, on y trouvera l'édition précédente en version électronique, ainsi que des articles exclusifs. Enfin, une section bibliothèque rassemblera toutes les critiques d'ouvrages parues dans le journal.

Ce mois-ci, les internautes pourront également lire sur notre site les versions originales du témoignage d'Hanna Perekhoda sur l'Ukraine et de l'entretien à propos de la situation à Gaza, ainsi que la lettre ouverte à Doris Leuthard contre la hausse des tarifs postaux.

André Gavillet (1924–2014), ancien Conseiller d'État socialiste vaudois, nous a quitté cet été. Il était le fondateur du journal *Domaine Public*, qui demeure une publication de référence dans le paysage de la presse d'opinion de gauche en Suisse romande. À titre d'hommage, nous vous encourageons à consulter le site de *Domaine Public*, les liens utiles figurant sur notre site

La rédaction

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuse·s·eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), Emilie Martini (EM), Stéphanie Pache (SP), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Raymond Durous, Dan Gallin, Anne Holenweg, Line Rouyet, Alberto Velasco, Pierre Zwahlen

Secrétariat de rédaction, mise en page:
Gabriel Sidler

Webmaster:
Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vullioud (Cévu)

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Relecture:
Cora Antonioli et Marion Beetschen

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

UKRAINE

Identités meurtrières dans le Donbass

Le Donbass, où j'ai vécu pendant 18 ans et où vivent encore mes proches et ami-e-s, a été rattrapé par l'hystérie collective qui a frappé toute la société post-soviétique. Le conflit identitaire s'est transformé en un conflit armé trop rapidement et d'une manière trop imprévisible pour beaucoup d'entre nous. Ce texte sera une tentative d'analyser les raisons de ce qui se passe actuellement dans cette région.

DONETSK LA PROLÉTAIRE

Donetsk existait confortablement sans identités nationales quelles qu'elles soient. C'est une ville d'immigré-e-s, d'anciens prisonniers, du prolétariat qui ne possède rien d'autre que la force de ses bras. [...] Ses habitant-e-s étaient des villageois-e-s qui, de plus, parlaient ukrainien, ce que peu de gens savent aujourd'hui.

La raison de cette lacune de mémoire se trouve en grande partie dans la politique de la collectivisation, le *Holodomor* des années 1932-1933 [qui a provoqué une vague de famine]. C'est à l'âge de 90 ans que mon arrière-grand-mère, habitante de la région de Donetsk, a parlé pour la première fois de ce qu'elle avait vécu. Elle a raconté les fusillades et le cannibalisme [...]. Je ne pense pas que l'épisode du *Holodomor* était spécifiquement dirigé contre le peuple ukrainien. La famille de mon arrière-grand-mère a souffert non pas parce qu'elle parlait l'ukrainien mais parce qu'elle ne voulait pas rendre ses terres et sa vache. [...]

Depuis 23 ans, on n'a toujours pas réussi à faire du Donbass une région de l'Ukraine, ce qui constitue l'échec de l'Ukraine indépendante. Le pays est demeuré morcelé entre ses différentes communautés linguistiques et a cultivé les divergences nées de l'histoire au lieu de se construire un avenir commun. Dans le reste de

l'Ukraine, on a glorifié l'histoire tragique et héroïque de la lutte pour l'indépendance de l'Union soviétique, tandis que le Donbass gardait l'espoir du retour à l'URSS. Le Donbass avait en effet connu les bons salaires et la prospérité jusqu'en 1991, mais tout s'est écroulé à la chute de l'URSS. [...] Il était donc facile de scander qu'il est «impossible de mettre le Donbass à genoux» plutôt que de résoudre les vrais problèmes, mais c'est bien ce qui a été fait par certain-e-s, qui se sont de la sorte assuré leur prospérité sur le dos des travailleuses-eurs.

NOSTALGIE DE L'URSS

Il aurait fallu dire que la production minière n'était plus rentable depuis longtemps et que toute la structure de production devrait être réformée, mais cela n'a justement pas été dit. Au lieu de cela, toutes les forces politiques d'une certaine importance dans la région n'ont, depuis vingt ans, que fait miroiter l'idée d'une union avec la Russie comme solution à tous les problèmes.

Si personne n'osait promettre le retour de l'URSS, c'était bien ce qui était visé par la Russie que l'on décrivait. Une Russie mythique où on aime la patrie et le *leader*, on méprise l'Occident et on fréquente l'église du patriarcat de Moscou. Et ce discours a pris. Cette caricature de l'URSS est devenue une perspective d'avenir dans la région. On a vendu une idéologie amalgamant le tsarisme, le stalinisme, le national-bolchévisme, l'eurasisme, le culte de la victoire et la foi orthodoxe, qui a culminé en Poutine. Celui-ci a, par la suite, trahi la confiance des habitant-e-s du Donbass.

REGARDER LA VÉRITÉ EN FACE

Je me pose de nombreuses questions face à cette situation. Premièrement, que vaut-il se passer si les promesses

entendues ces vingt dernières années ne se réalisent pas? Deuxièmement, comment vont cohabiter celles et ceux qui ont cru en l'union avec la Russie et celles et ceux qui n'y ont jamais cru? Comment sera-t-il désormais possible de rentrer dans sa ville natale? Mais le plus important: est-ce qu'il y aura toujours un lieu, et des gens, qui vont nous y attendre? Car les jeunes qui t'attendaient à une époque à côté de ta maison pour te faire peur ou tout simplement t'insulter pour rigoler portent aujourd'hui des mitraillettes et s'amuse à «comme des grands».

L'identité nous coûte très cher. Des milliers de personnes meurent, entre autres pour que beaucoup d'habitant-e-s russophones puissent dire «nous sommes Ukrainien-ne-s non parce que nous parlons l'ukrainien mais parce que nous voulons être libres». Et l'humain n'est pas libre quand il ne veut pas connaître la vérité, quand il vit confortablement dans l'ignorance et le manque de connaissance. Celui qui commence à réfléchir se libère. C'est pour cette raison-là que je souhaite que l'Ukraine devienne libre dans la recherche de la vérité qui fait souvent mal aux yeux mais qui purifie l'âme.

Hanna Perekhoda
(Trad. Olga Baranova)

L'auteure: Hanna Perekhoda, étudiante à l'Université de Lausanne, est originaire du Donbass, dans l'Est de l'Ukraine. Nous publions de larges extraits de son témoignage, traduit du Russe par Olga Baranova.

CAISSE PUBLIQUE

Mensonges et mauvaise foi

Depuis des années, les primes augmentent, la chasse aux bons risques s'accroît, les prestataires de soins se plaignent de l'entrave concrète que les caisses maladie constituent pour la qualité des soins. Bref, on est plumé sans résistance possible par des entreprises qui augmentent chaque année le prix du produit qu'on est obligé de leur acheter pour des prestations dont la qualité ne peut s'améliorer, car ce serait contraire à leurs intérêts calculés à très court terme. Voici quelques-uns des mensonges du comité pour le non.

**MENSONGE N° 1:
LA CAISSE UNIQUE LIMITERAIT LES
LIBERTÉS DONT NOUS JOUISSONS
DANS LE SYSTÈME ACTUEL.**

Non seulement la «liberté» invoquée est relative et peu intéressante (franchise, assurance, modèle de restriction), mais surtout, plutôt que de choisir son abuseur, il faut mettre fin à l'abus. Rappelons en passant que c'est au nom de cette liberté (la leur) que les caisses veulent pouvoir choisir les prestataires de soins avec qui contracter et nous obliger à faire appel à des prestataires choisis par elles. Il s'agit de ne pas enfermer ce débat dans leur vision exclusivement commerciale de la santé. L'enjeu n'est pas de pouvoir choisir ses soins comme au supermarché, mais

de développer des services publics de qualité, accessibles à toutes et tous, et en mains publiques — qui n'est pas forcément synonyme d'étatique, comme le croient les opposant-e-s. Ce point est crucial, et signifie que la santé doit être contrôlée par chacun-e, contrairement à la gestion privée de l'assurance actuelle. De surcroît, la politique des caisses vides n'est pas une fatalité, mais un choix politique. Les limitations éventuellement proposées devront faire l'objet de décisions sur lesquelles le peuple sera souverain.

**MENSONGE N° 2:
UNE CAISSE PUBLIQUE N'A AUCUN
EFFET SUR LES COÛTS, QUI D'AIL-
LEURS SONT TRÈS BIEN CONTRÔ-
LÉS AUJOURD'HUI.**

D'abord, ne confondons pas coûts de la santé, coûts de fonctionnement des caisses et montant des primes. L'initiative ne concerne pas directement la gestion des prestations de santé, et ne changera donc pas les dépenses de santé, même si un contrôle public ne sera probablement pas sans effet à terme. Concernant les coûts de fonctionnement, les opposant-e-s sont incohérents, invoquant une rationalisation des processus et les pertes d'emplois qui seraient engendrées par le passage à une caisse publique, tout en dépeignant le plus souvent cette dernière comme un monstre bureaucratique plus coûteux que les 61 caisses actuelles. Cependant, même si la répercussion sur les primes sera limitée, les coûts des changements de caisses, de publicité et autres qui disparaîtraient avec une caisse unique représentent des économies réelles. Elles sont cependant difficiles à préciser en raison de chiffres non publics. Et quand la droite soutient qu'elle fait parfaitement confiance à l'OFAS pour ce contrôle, mais pas pour la gestion d'une

caisse publique, on se pince devant tant de mauvaise foi.

**MENSONGE N° 3:
NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ EST LE
MEILLEUR.**

C'est non seulement faux puisque nous payons très cher pour des services comparables à ceux de nombreux pays occidentaux, mais, surtout, cela n'a aucun rapport avec les caisses-maladies. Nous sommes un pays riche, avec une bonne qualité de vie, d'air, d'eau. La qualité des soins dépend largement de leurs prestataires, qui ne sont jusqu'à présent ni formés ni employés par les caisses, pas plus que les hôpitaux. Le seul bémol serait la cherté des soins qui limite leur accès, mais, dans le pire des cas, la caisse publique n'y changera rien. Elle risque même plutôt d'améliorer la situation, dans la mesure où la volonté d'améliorer les soins ne sera pas contrecarrée par des intérêts lucratifs divergents.

MAUVAISE FOI

Notons bien que toutes les «informations», ou presque, des opposant-e-s sont fausses ou fausement présentées comme des faits indiscutables, et en général imprécises et dépourvues de sources. La plupart des arguments sont des procès d'intention sans fondement et le texte de l'initiative ne se trouve même pas sur les sites internet. On a affaire à de la désinformation pure. Cela ne signifie pas que les votant-e-s sont dupes, mais les partisan-e-s d'une santé marchandisée affichent mensonges et mauvaise foi comme si c'était normal. C'est peut-être ce cynisme désabusé et son acceptation qui doit nous inquiéter le plus. Parviendrons-nous à convaincre de la nécessité d'un contrôle démocratique sur nos institutions?

Un autre système de santé est possible!

Stéphanie Pache



La publicité mensongère et la santé: une idylle qui dure.

VOTATIONS

Fidèle Gastro

Nous votons le 28 septembre sur une initiative que ses partisan-e-s ont cru bon de nommer «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!». Celle-ci demande que le taux de TVA appliqué aux services de la restauration (8%) soit le même que celui des denrées alimentaires (2,5%). Le texte est d'emblée malhonnête, car il parle de taux de «livraison des denrées alimentaires», comme s'il existait aujourd'hui une différence entre les modes de ventes de celles-ci. C'est en effet la ligne d'argumentation des initiant-e-s (une seule femme dans le comité d'initiative), qui mettent en scène un pauvre ouvrier qui paie son plat du jour cher contre un riche mangeant du caviar. Au-delà du gro-

tesque de ces figures – à moins qu'il s'agisse d'une insaisissable autodérision –, GastroSuisse et ses ami-e-s de droite (plus les Verts vaudois) prétendent donc mettre fin à une inégalité entre le prêt-à-manger et la restauration, passant complètement sous silence que toute la vente de denrées alimentaires est dans la même catégorie de TVA.

UNE BAISSE D'IMPÔT

Pour la gauche, la TVA reste une taxe très inégalitaire. Mais le taux très bas des denrées alimentaires représente justement un moyen de corriger un tant soit peu ce caractère en différenciant les biens de première nécessité et les produits de confort, de même que ceux de luxe. Contre la «discrimina-

tion», l'argumentaire n'imagine qu'une baisse du taux de la restauration, et non la hausse de celui des denrées alimentaires. En outre, il nie la perte fiscale que cela représenterait et le risque de hausse globale de la TVA pour compenser celle-ci. Et, pour couronner le tout, il ne promet même pas de répercuter la baisse éventuelle sur les prix. Comme les Verts neuchâtelois le rappellent, GastroSuisse n'a pas soutenu le contre-projet créant un taux de TVA pour le prêt-à-manger équivalent à celui de la restauration, démontrant encore, si nécessaire, qu'il ne s'agit pas pour la faïtière de combattre une distorsion de concurrence, mais bien d'obtenir une baisse d'impôts pour ses membres.

Stéphanie Pache

PAGE DE DROITE

Non à la fausse concurrence et aux réserves abusives

À droite, des voix se sont également élevées pour parler en faveur de la caisse publique. Nous les relayons bien volontiers dans nos colonnes.

Ce qui suit va vous surprendre: c'est justement parce que je crois au libéralisme que je ne veux plus du système actuel. Soixante caisses maladie qui se font une concurrence factice pour des prestations qu'elles sont obligées par la loi de fournir. Si leurs frais administratifs sont bas, elles dépensent beaucoup d'argent et d'énergie à chasser les plus jeunes et les plus sportives-ifs d'entre nous. Je le sais, j'ai été «chassé» il y a quelques années parce que je suis un cycliste en bonne santé même si je suis de moins en moins jeune... Pour qu'il fonctionne, ce système oblige l'assuré-e à être prêt à changer de caisse chaque année. Les plus vulnérables ne savent pas com-

ment faire, les plus malades ne le peuvent pas faute d'être acceptés dans une nouvelle caisse. Moi, j'ai mieux à faire que changer d'assurance maladie chaque année.

Je ne suis pas naïf, les primes ne vont pas baisser avec la caisse publique car les coûts de la santé sont liés au prix croissant des soins. Mais l'accumulation de réserves par les caisses actuelles, le transfert de milliards de certains cantons, romands notamment, vers d'autres pour y maintenir des primes artificiellement basses, le refus complet d'instaurer la transparence dans la gestion de l'assurance de base et de séparer clairement l'assurance obligatoire des complémentaires m'ont conduit à rejeter la situation actuelle et donc à soutenir l'idée d'une caisse publique. Pour que les primes correspondent aux vrais coûts de la santé, dans chaque région.

Sous l'influence des caisses actuelles, une majorité de

mes camarades de droite sont convaincus que tout le système de santé est remis en cause par une caisse publique. Je ne le crois pas. Ils s'alarment à l'idée d'une baisse de la qualité des soins, d'un engorgement des hôpitaux que connaissent plusieurs pays voisins, de l'impossibilité de choisir son médecin et finalement craignent de se trouver confrontés à un monstre bureaucratique. Je pense que ces craintes sont fausses ou très exagérées. Reste que les modalités d'application de l'initiative, si elle est acceptée, devront être suivies demain avec le même esprit critique qui me conduit aujourd'hui à rejeter le système actuel. C'est mon engagement de citoyen responsable qui fonde son engagement sur les faits et non sur l'idéologie du prêt-à-penser.

*Rolin Wavre
Co-président de la Fédération
Romande des Consommateurs,
section Genève*

PALESTINE

Entendre une autre voix

La guerre qui a repris à Gaza au début de l'été a sonné comme un rappel des injustices qui frappent la région. Convaincue de la nécessité d'entendre d'autres voix que celles auxquelles on a le plus souvent tendu le micro, la rédaction de *Pages de gauche* a souhaité s'entretenir avec une militante des droits de l'homme, née à Gaza et qui y a grandi mais travaillant désormais en Suisse. Compte tenu de la situation, elle a souhaité que son nom ne soit pas dévoilé. L'intérêt de son regard sur les événements de cet été et sur la situation en Palestine nous a paru justifier la publication de cet entretien.

La rédaction

Quelle est la situation actuelle à Gaza et de quoi la population a-t-elle besoin en priorité?

La trêve signée au Caire à la fin du mois d'août a mis fin aux combats. Il y a eu une de très nombreux bâtiments civils détruits, ce qui signifie qu'il y a également beaucoup de personnes sans logement. Cependant, si la situation actuelle s'est évidemment dégradée, elle était déjà mauvaise avant le début des bombardements. Il y a environ 10'000 personnes blessées dans la bande de Gaza aujourd'hui, et les gens manquent de tout, même si le Ministère de la santé a accompli un travail extraordinaire pendant ces semaines de guerre.

J'aimerais ajouter un point qui est rarement mentionné et qui concerne le suivi psychiatrique des victimes. Il y a un besoin important dans ce domaine et un nombre trop faible de personnes qualifiées pour gérer tous les cas qui nécessitent un soutien. On ignore souvent ce besoin, le jugeant secondaire, moins urgent que l'accès à la nourriture ou au logement, mais c'est une erreur. Il faut imaginer que, depuis 2008, la bande de Gaza a subi plusieurs attaques de l'armée israélienne. La plupart des enfants n'y ont connu que

la guerre et ses conséquences depuis leur naissance, avec tous les problèmes psychologiques que cela peut occasionner.

Enfin, la population de Gaza ne doit pas croire que tout cela n'aura aucune conséquence, ne conduira à aucun changement. Les personnes responsables des milliers de morts et de blessés doivent être jugées d'une manière ou d'une autre.

Comment décririez-vous l'opération de l'armée israélienne de cet été, et pourquoi a-t-elle eu lieu à ce moment-là?

Pour être tout à fait honnête, je demanderais plutôt: et pourquoi pas? L'armée israélienne et l'industrie d'armement ont besoin de la guerre. Elles doivent justifier leur existence, tester de nouvelles armes et de nouvelles tactiques, faire des profits, etc. Après l'opération «Plomb durci» de l'hiver 2008-2009, l'industrie militaire israélienne a utilisé les destructions et les morts à Gaza comme preuve de l'efficacité de ses armements.

Il y a aussi une raison spécifique qui a conduit à cette opération. Le Hamas et le Fatah (le parti de Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne, *ndlr*) se sont mis d'accord ce printemps sur la formation d'un gouvernement d'union nationale. Le Hamas avait même accepté qu'aucun de ses membres n'y siège comme ministre, puisque ni les États-Unis, ni l'Union européenne, ni Israël ne reconnaissent ce mouvement. Le mouvement, alors considérablement affaibli pour toute une série de raisons, avait cédé aux exigences du Fatah. Comme Netanyahu et le gouvernement israélien ne veulent pas négocier avec l'Autorité palestinienne, il leur fallait agir afin de briser cette unité nationale nouvelle.

Depuis la prise de contrôle de la bande de Gaza par le Hamas, celle-ci est bombardée régulièrement. Ces opérations répétées sont une nécessité pour Israël, qui a besoin de se mainte-

nir dans un état d'hostilité permanent avec ses voisins, à la fois pour des raisons de politique intérieure et pour préserver son image de puissance régionale.

On sait que Gaza a toujours été un «problème» pour tout le monde, mais il est impossible de faire disparaître 1,8 millions de personnes du jour au lendemain.

Où se trouve la gauche palestinienne, et quelles sont ses positions sur la situation actuelle?

Jusqu'aux années 1980, la composante principale de la gauche palestinienne était le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). La chute de l'Union soviétique en 1991 a considérablement affaibli la gauche, dont le pouvoir s'est érodé en Palestine comme dans tous les pays de la région. Je ne regrette pas l'URSS, évidemment, mais il faut reconnaître que sa disparition a eu des conséquences immenses pour toutes les organisations de gauche dans le monde.

Il y a une forte tradition de gauche en Palestine. Cette influence s'est exercée bien au-delà de ses propres organisations. Pour ne prendre qu'un exemple, même les partis islamistes cherchent à inscrire quelques femmes sur leurs listes électorales en Palestine.

Tous les partis de gauche sont membres de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), et ils le sont restés après les accords d'Oslo pour ne pas briser l'unité nationale, malgré des divergences importantes. Il faut savoir en outre que Mahmoud Abbas décide du financement de chacun des différents partis membres de l'OLP.

Aujourd'hui pourtant, je ne sais plus vraiment ce que cela signifie «être de gauche» en Palestine, ni qui pourrait être décrit comme tel. Le précédent chef du FPLP a été tué dans un raid de l'armée israélienne en 2001, et l'actuel est emprisonné en Israël. Ces dernières années, la plupart des militant·e·s de gauche ont préféré s'engager

dans des ONG plutôt que dans des partis politiques. L'ancien cours critique sur la situation, le système économique, a fait place à des revendications centrées sur les droits. Les femmes sont devenues très importantes dans les années 1990, et si je n'apprécie guère le programme politique, il faut admettre que la politique internationale n'offre plus beaucoup de perspectives aujourd'hui.

Les différents partis de gauche ont obtenu de très mauvais résultats aux élections de 2006. Le vote de protestation contre le Fatah et ses chefs rompus ne leur a pas profité, il s'est porté sur le Hamas, qui a gagné ces élections honnêtement.

Que pouvez-vous nous dire à propos du Hamas et de son rôle à Gaza?

Le Hamas a été fondé pendant la première Intifada en 1988. Il s'agit d'une organisation islamiste s'appuyant sur la rhétorique internationale, mais c'est en réalité un mouvement nationaliste.

Je ne pense pas qu'il soit derrière la création ou le développement du Hamas, les autorités israéliennes l'ont en effet laissé croître, mais il n'a eu besoin d'aucune aide et s'affaiblit dans les territoires occupés durant ces années, même vu d'anciens membres de l'OLP rejoindre le Hamas dans les années 1990.

Il ne faut pas oublier non plus que le Hamas est populaire dans les territoires qu'à Gaza. Ils ont gagné les élections de 2006 dans toutes les régions, en Cisjordanie comme à Jérusalem-Est. Si le Hamas a emparé de la bande de Gaza, les armes en 2007, c'était une question de survie pour ses dirigeants, au sens premier du terme. Les forces de sécurité de l'armée israélienne et la police palestinienne s'étaient mises en effet engagées dans une campagne de torture contre le Hamas. Depuis ce moment, la politique menée par le Hamas n'a été que aussi mauvaise qu'on le dit généralement.

Comment décririez-vous l'opinion internationale sur la Palestine, notamment cet été?

Il faut faire une distinction entre les gouvernements et les peuples. Les gouvernements occidentaux ont tous des intérêts importants en Israël, particulièrement les États-Unis, la France et l'Allemagne. Leur soutien actif envers Israël ne s'est pas démenti cet été, notamment lorsque son armée a eu besoin de munitions ou de missiles.

S'agissant des peuples, j'ai perçu une certaine lassitude à l'égard d'un conflit qui est considéré de plus en plus comme une affaire trop compliquée à saisir. En outre, la perspective «eurocentrée» sur la situation n'est pas sans danger. Selon celle-ci, Israël permet de soulager la culpabilité européenne due aux atrocités commises à l'égard des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Même si je peux comprendre cette vision, elle permet surtout aux différents gouvernements israéliens d'utiliser l'injustice historique qui a été commise à l'égard des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale pour légitimer leurs propres politiques.

Il y a enfin cet appel de la société civile palestinienne pour la campagne BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions, www.bdsmovement.net), qui propose des règles précises décidées après de longues négociations entre toutes les organisations partenaires, y compris des associations israéliennes non-sionistes. Ce boycott ne vise pas les individus, mais les entreprises israéliennes qui tirent profit de l'occupation, les programmes gouvernementaux, les institutions académiques, etc. Nous lançons donc un appel à toutes nos camarades pacifistes dans le monde pour qu'ils et elles nous aident. Je ne crois pas beaucoup à la «consommation» d'habitude, mais il faut parfois admettre qu'elle fonctionne. C'est un ensemble de gestes faciles à faire pour des millions de personnes. L'on observe d'ailleurs

que la campagne BDS se renforce ces dernières années.

Ce qui me stupéfie cependant, c'est que cette campagne est critiquée à l'étranger. Quand les Palestiniens proposent une réponse pacifiste aux attaques et aux bombardements israéliens, on considère encore que c'est une réponse inappropriée. Les gens n'aiment pas les «terroristes», qu'ils refusent de considérer comme des résistant-e-s, mais ils ne souhaitent pas non plus s'engager dans un mouvement de protestation non violent contre l'occupation de la Palestine. On assiste à ce genre de réactions y compris au sein de la gauche, ce qui est profondément décourageant.

Nous devons enfin résister avec fermeté contre les accusations d'antisémitisme qui ont été adressées à l'encontre de la campagne BDS. Celle-ci n'attaque ni des individus en Israël, ni, ce qui constitue une accusation encore plus absurde, des Juifs, mais l'économie, et plus généralement le système sur lesquels repose l'oppression des Palestiniens.

Comment ce conflit peut-il se terminer, et comment voudriez-vous qu'il se termine ?

Pour que le conflit cesse, les pouvoirs israéliens doivent être jugés pour ce qu'ils ont fait. Ni les États, ni l'ONU ne permettront d'atteindre ce but. Ce sont les citoyens de ces États qui doivent faire pression sur leurs gouvernements pour les contraindre à changer de politique, et tout particulièrement bien sûr dans les pays qui arment et financent activement Israël.

Quant à la seconde question, il faut bien admettre que la solution à deux États est devenue de plus en plus difficile à défendre. Mais qu'il y ait un État, deux États, cinq États, cela m'est indifférent tant que le cadre institutionnel est à même d'assurer un système sans privilèges, de mettre fin à l'injustice historique infligée depuis des décennies aux Palestiniens, et de créer un environnement dans lequel on puisse bâtir un avenir.

Propos recueillis et traduits de l'anglais par Antoine Chollet



ESPACE PUBLIC

La grande transformation

Bacs à fleurs du conseiller administratif Guillaume Barrazzone sur le pont des Bergues (Genève). Déplacement des bancs publics sur la place de la Riponne (Lausanne). Piscine «L'amarr@Ge» sur le pont de l'Île (Genève). L'été est la saison où tester des façons de faire de l'urbanisme qui pourraient donner lieu à des équipements pérennes. Si ne prévalait une logique de l'animation du territoire qui prêterait la capacité d'invention de territorialités neuves.

Dans un article d'août 2009 du journal *Le Monde*, les *designers* de l'agence parisienne «Le plan B» expliquaient, enthousiastes, que leur proposition de mobiliers urbains amovibles (des sièges, des tables...) s'inscrivait dans un contexte qui avait tout de la marche de l'histoire: la grande «transformation des rues engagées par les municipalités».

Cette grande «transformation» est le corollaire des politiques de «densification» des villes centres et de «développement de l'urbanisation vers l'intérieur». Dès lors qu'il s'agit de faire revenir les habitant·e·s en ville, il convient de soigner la «qualité des espaces publics», en offrant des équipements qui rendent la vie un peu plus amène. Mais cette «qualité urbaine» est également un opéra-

teur d'un *retour en ville du capital*. La qualité urbaine se mue ainsi en un facteur d'attractivité propre à sécuriser le marché. L'embellissement se fait stratégique. Les esthétisations de l'espace public et son animation perpétuelle (marchés de Noël, *Red Bull Crashed Ice...*) constituent un enjeu de rentabilité. Elles participent à la désirabilité des nouveaux espaces denses et du logement produit en PPE.

LA DOUBLE-DÉTENTE DES POLITIQUES DE DENSIFICATION

Les politiques de redéploiement de l'urbanisation vers l'intérieur ont ainsi une conséquence que l'on discute peu, celle d'une intensification des usages de l'espace public. La moindre des unités de surface doit désormais servir au spectacle d'une urbanité créative (manifestation «Jouez, je suis à vous»...), ludique (plages urbaines, tournoi de *beach volleyball...*), respectueuse de l'environnement (plantages urbains...), soucieuse de qualité de vie (opérations chaises longues dans les parcs urbains...) et depuis peu intelligente (*smart city...*).

Or, cette intensité de l'urbain a bien entendu ses victimes collatérales: la jachère, la friche, l'indéfini, l'incertain... On tend à se débarrasser non pas des pratiques qui contreviennent

à ce que Robert Park appelait l'«ordre moral» de la ville, mais à ce qui manifeste l'inactivité, la maraude, l'attente, la paresse. Bref, tout ce qui paraît assoupi et qui doit être revitalisé, réhabilité, redéployé. L'intensification urbaine est une intensification de la rente urbaine (soit ce que rapporte l'usage du foncier de la ville après complexification de ses usages, de sa densification, etc.).

UNE ÉTRANGE SUBVERSION

Cette intensification donne lieu à une curieuse subversion. Elle s'empare de la mythologie de l'éphémère et du transitoire pour occuper l'espace et les gens, pour éviter que l'espace ne soit occupé par des gens qui n'en ont pas les moyens. Elle détourne les principes du contre-urbanisme libertaire développé par les Internationales lettriste et situationniste, qui les premières avaient proposé d'introduire du mouvant dans la planification en rendant éphémère les équipements, afin de mieux détourner l'usage et le sens de la ville pour dérouter les logiques d'aliénation qui la fondaient. Elle subvertit tout autant l'idée soutenue par les urbanistes que l'éphémère doit permettre de «tester des équipements» avant les porter à la dimension de la ville ou d'une certaine pérennité.

Or, dans le même temps qu'administrations et pouvoirs publics s'emparent des outils de ce nouvel urbanisme pour produire du contrôle, de l'*events*, de la bonne pratique et de la rente, ce sont les capacités d'invention de territorialités autres qui sont annihilées. C'est par exemple dans les friches que le mouvement squat a inventé d'autres manières d'habiter qui fécondent aujourd'hui la production du logement coopératif.

Laurent Matthey,
Géographe, Fondation
Braillard Architectes



À lire: Laurent Matthey, *L'urbanisme qui vient, Genève, Entremonde, 2014 (sous presse)*.

ESPACE PUBLIC

Le droit à la ville

Le courage politique à droite fait qu'on s'attaque toujours en premier aux plus vulnérables d'entre nous. Par exemple à Lausanne, celles et ceux qui pratiquent la mendicité sont systématiquement pointés du doigt par la droite et désignés comme un problème. Il en va de même pour celles et ceux qui se réunissent à la place de la Riponne, soit les «marginiaux». Alors que même la police comprend et reconnaît que les raisons qui font que des gens se regroupent dans un lieu central comme la place de la Riponne sont très diverses, d'autres cherchent à simplifier et au final appellent à l'exclusion.

Pour exclure les exclu·e·s, on pourra paradoxalement appeler à «se réapproprié un endroit» et parler de «cause citoyenne» afin de remplacer, de recouvrir la couche de misère. C'est le cas notamment à la place de la Riponne à Lausanne. Cet appel à la réappropriation d'une place par des citoyen·ne·s («eux contre nous»)

passé donc par l'installation de différents stands de nourriture à l'endroit où les marginaux se rassemblaient, et implique l'exclusion de celles et ceux qui avaient à leur façon investi l'endroit. La mixité que d'aucun·e·s revendiquent est plus un concept culinaire que social.

DEGÉNÉRATION URBAINE

Si le rendu au final est plutôt réussi, pour celles et ceux qui peuvent consommer, ce type d'action de «régénération urbaine» pose plusieurs questions. Ainsi si la place de la Riponne est depuis longtemps un point de réunion pour celles et ceux désignés comme marginaux, c'est aussi parce que se rassembler, c'est se rendre visible. Contre une société qui exclut et qui cherche à cacher la précarité, quoi de mieux que de se rendre visible pour exister, pour faire partie de la «population». En outre, rester statique, faire du «sur place», est dans le

contexte urbain souvent perçu comme quelque chose d'agressif. Après tout circuler, c'est «être actif», c'est consommer, et au final, c'est bien l'insertion dans un rapport marchand qui est ici contestée. L'articulation entre les politiques sociales et urbaines (y compris sécuritaires) n'est pas réalisée. Trop souvent ces politiques sont pensées séparément.

D'autres exemples récents d'actions urbaines (mobiliers urbains contraignants, musique classique pour dissuader les attroupements) posent aussi la question du droit à la ville, soit la capacité à jouir d'un cadre de vie de qualité dans lequel les droits économiques, sociaux et culturels seraient respectés. Le droit à la ville implique le droit de participer à la cité dans un rapport politique, ce qui signifie redessiner les frontières citoyennes de la ville pour mieux inclure et non exclure.

Camille Ruelle

ESPACE PUBLIC

Salon clos

Le 22 mai 2014, sur décisions de la Police cantonale du commerce et de la Municipalité de Lausanne, les salons de massage de la Rue de Genève 85 à Lausanne ont été évacués. Durant l'été, l'Association Fleur de Pavé a dénoncé l'absence de locaux permettant aux travailleuses du sexe de pratiquer de manière relativement autonome.

Aux dernières nouvelles, la Municipalité de Lausanne a accepté de contribuer à la mise sur pied d'une «petite structure sanitaire» et de renforcer la présence policière dans les rues où se pratique la prostitution.

À la lecture des décisions rendues, l'on constate tout d'abord que les travailleuses du sexe sont confrontées à une répartition des compétences entre canton et commune pas toujours simple à appréhen-

der. Ainsi, les salons de la Rue de Genève 85 (une quinzaine de locaux dans les sous-sols de l'immeuble) ont été fermés par la Municipalité de Lausanne (au motif de l'insalubrité des lieux et de l'absence de mise aux normes anti-incendie), et parallèlement, la Police cantonale du commerce a interdit l'utilisation des lieux pour la pratique de la prostitution (pour infraction à la loi sur la prostitution).

À ceci s'ajoute la personnalité du propriétaire des lieux, qui semble s'être embarqué dans un long combat juridique contre les demandes de mise aux normes qui lui étaient formulées, et qui a perdu tous ses recours. Il semble que ses promesses de mettre les locaux aux normes n'ont pas été suivies d'actes, si bien que la décision d'évacuation a finalement été rendue, sans que les occupantes n'aient le temps de se retourner.

La prostitution est légale et, partant, il importe que les travailleuses du sexe puissent pratiquer dans de bonnes conditions, et non sous la contrainte. Or, pour ne pas travailler dans la rue, seuls demeurent des salons de massage, qui exigent une rétribution prohibitive. Pour l'instant, la réponse de l'État a été de renvoyer la responsabilité au secteur privé (rien n'empêche un·e propriétaire de louer des locaux pour la pratique de la prostitution, si les conditions sont remplies. Reste à savoir pour quel loyer... fixé selon les règles du marché dans un secteur où la concurrence n'est manifestement pas libre). L'alternative consisterait à ce que l'État, à défaut d'exploiter des maisons closes, loue des locaux lui appartenant. Si l'on fait abstraction de réflexes puritains, on ne voit pas ce que cette solution aurait de choquant.

Arnaud Thiéry

LOISIRS

Le cannabis cultivé autrement

Le cannabis en Suisse, ce sont 400'000 consommatrices-eurs (au bas mot), un milliard de chiffre d'affaires par an et une absence totale de contrôle qualité du produit, tant dans la manière de le produire que dans sa teneur en THC ou CBD, les molécules psychoactives du cannabis. À Genève, c'est aussi le-la même vendeuse-ur qui fournit les consommatrices-eurs en «shit» qu'en cocaïne; c'est la jungle d'un marché complètement libre, bien qu'illégal: aucune contrainte horaire, aucune charge sociale. Le cannabis, c'est une drogue qui fait des dégâts, comme toutes les drogues légales ou illégales. Il ne s'agit nullement d'en faire ici la promotion, mais de se poser la question du meilleur moyen pour protéger la population.

L'INTERDICTION INEFFICACE

Que ce soit pour nombre de professionnel-le-s de la sécurité ou pour celles et ceux de la santé, la conclusion est la même. Après 30 ans de politique répressive en matière de drogues, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Le crime organisé n'a jamais été aussi puissant et les enjeux de santé publique et de sécurité publique sont tous les jours plus importants. Plus fondamental encore, il n'existe pas de lien entre prohibition et protection de la population. La France connaît un très fort pourcentage de la population (autour de 10%) qui consomme du cannabis, alors qu'il est fortement réprimé. Les Pays-Bas connaissent un pourcentage plus faible (autour de 6%), alors que sa consommation est légale.

On constate donc que l'interdiction ne protège pas mieux que la régularisation.

Face à cette situation, on voit des expériences émerger un peu partout dans le monde, comme aux États-Unis avec le Colorado en tête ou en Europe (notamment en Espagne). En Suisse aussi, des voix dans les villes (Berne, Bâle, Zurich, Winterthour, Lausanne...) s'élèvent, appelant à régulariser le cannabis, mais elles restent souvent muettes sur la manière de procéder.

PROJET PILOTE À GENÈVE

À Genève, un groupe interparti est arrivé à la formulation d'une proposition concrète: une expérience de trois ans d'une régularisation du cannabis inspirée du modèle espagnol des associations de consommatrices-eurs de cannabis. Les avantages en sont nombreux: contrôle de la production (quantité et qualité) en collaboration avec les autorités; système ne s'adressant qu'aux résident-e-s majeur-e-s, évitant le tourisme de produit et les problèmes qu'il occasionne; système non lucratif évitant une promotion agressive d'une drogue; contrôle entre pairs de la consommation problématique; détection précoce chez les mineur-e-s; prélèvement d'une taxe pour financer les tâches de contrôle et de prévention de l'État de sorte que le système ne coûte rien au contribuable.

La volonté de ce groupe est que durant ce projet pilote, l'impact sur trois politiques publiques soit mesuré pour que l'on puisse se prononcer pour ou contre la régularisation du cannabis en connaissance de

cause: la sécurité de l'espace public (quel impact sur le *deal* de rue?), de la santé publique (quel impact sur la consommation problématique, quel impact d'une prévention ciblée sur les consommatrices-eurs?) et de la sécurité économique (quel impact sur le volume du crime organisé?).

Arnaud Moreillon
Secrétaire général,
PS Genève

La Commission Mondiale pour la politique des drogues

L'initiative genevoise rejoint les recommandations de la Commission Mondiale pour la politique des drogues. En 2011, cette Commission regroupant 22 personnalités (dont Ruth Dreifuss) a publié un rapport qui débute par ces mots: «La guerre mondiale contre les drogues a échoué». Des rapports sur différentes problématiques plus précises (lien avec l'épidémie de VIH, etc.) sont publiés chaque année, le prochain devant paraître en septembre 2014.

Le constat d'échec se base sur plusieurs indicateurs: le taux d'infection par le VIH et l'hépatite, en particulier, chez les consommatrices-eurs, est nettement plus élevé dans les pays qui n'ont pas mis en place de stratégie de réduction des risques (distribution de seringues, prescriptions de méthadone ou d'héroïne, etc.) La criminalisation des consommatrices-eurs les éloigne du système sanitaire. Les politiques répressives menées, en particulier, aux États-Unis n'ont pas permis de faire régresser la consommation. Elles conduisent à une surpopulation carcérale, avec une surreprésentation des minorités parmi les personnes incarcérées. Pire encore, la criminalisation de la production, du commerce et de la consommation empêche toute régulation et laisse le champ libre à des groupes mafieux ultra-violents contrôlant le réseau. La dépénalisation de la production fait partie des mesures préconisées pour réorienter la politique de la drogue vers une politique de réduction des risques dont les résultats puissent être mesurés en termes de santé publique. Nous reviendrons sur les autres mesures proposées. AT

LE POING Contrairement aux ministres socialistes de la santé des différents cantons romands, **Esther Waeber-Kalbermatten** ne s'engage pas pour la caisse maladie publique. Malgré que son collègue du Conseil d'État valaisan Jean-Michel Cina fait activement campagne pour le non, elle souhaite se contenter d'une information «neutre» à ce propos. Alors que la voix des responsables de la santé publique est importante sur ce vote et qu'il y a de nombreuses voix à gagner dans le canton du Valais, cette couardise mérite bien le poing du mois.



LA ROSE Alors que la gauche britannique et allemande sont sorties laminées des expériences blairistes des années 1990 et 2000, François Hollande vante sa «politique de l'offre», une politique libérale qui baisse les salaires, la dépense publique et facilite les licenciements pour relancer la croissance économique – sans se préoccuper des accroissements des inégalités et de la précarisation de larges couches de la population. Pour avoir pris leurs distances avec ce virage blairiste, les ministres **Arnaud Montebourg** et **Benoît Hamon** reçoivent notre rose du mois.



LIVRES

La «gouvernance» en bonne santé

Dans cet ouvrage issu d'une recherche collective, l'enjeu déclaré est d'examiner les modes d'allocations des ressources et leur dimension «éthique» – comprenez «équitable». On se penche pour ce faire sur cinq objets des politiques publiques en matière de santé, dont la sélection n'est pas explicitée: la planification hospitalière, la réduction des primes d'assurance-maladie, la clause du besoin, le financement des soins en EMS et à domicile et le marché des médicaments. La rédaction compare les situations de plusieurs cantons sur ces différents points (BE, FR, GE, JU, NE, TI, VD, VS) cherchant à mettre en évidence les écueils rencontrés pour les technocrates qui voudraient mettre en place une «gouvernance cohérente» pour une «efficacité des prestations» et une «allocation optimale des ressources».

Mis à part les problèmes certains mais scientifico-formels (qualité de la rédaction, lisibilité, point de vue de nulle part mais pour l'intérêt général du discours technocratique, références), le malaise progressif qui s'installe à la lecture réside dans la définition des problèmes et des solutions qui transparaît dans ces chapitres. En effet, si on peut apprécier une certaine dose des informations fournies, la description qualifie explicitement les procédures démocratiques d'obstacles à la bonne gouvernance, se plaint à répétition des compétences cantonales en matière de santé, qui créeraient des disparités intercantionales si massives qu'elles mettraient à mal la fameuse équité mentionnée plus haut. Ce ne semble en effet pas être les inégalités sociales qui préoccupent les auteur·e·s, mais bien que l'on

ne bénéficie ni des mêmes soins, ni des mêmes aides selon le canton d'habitation, ceux-là oubliant que l'on change de canton plus facilement que de classe sociale tout de même. Au-delà de l'appel à une gouvernance fédérale centralisée plus forte, même la question du privé et du public n'apparaît pas comme une ligne de force de la réflexion, qui aurait pu mobiliser plus largement la littérature sur les conflits d'intérêt dans le champ de la santé pour insister sur la nécessité d'un contrôle public et démocratique, et sur sa légitimité. Mais évidemment, à quoi emploierait-on alors les expert·e·s de la gouvernance du système de santé?

Stéphanie Pache

À lire: Stéphane Rossini (éd.), *La gouvernance des politiques suisses de santé*, Lausanne, Réalités sociales, 2014.



LIVRES

Un Front populaire de combat

À lire: Matthias Bouchenot, *Tenir la rue. L'autodéfense socialiste 1929-1938*, Paris, Libertalia, 2014.



Si l'on considère souvent l'introduction des congés payés et la réduction du temps de travail comme les principaux acquis du Front populaire, on oublie généralement de resituer ces conquêtes dans la perspective révolutionnaire qui animait alors de large secteurs de la population française. Comme le note Daniel Guérin dans *Front populaire, révolution manquée* (cf. *Pages de gauche* 128), il y avait en effet deux fronts populaires: celui du gouvernement, préoccupé avant tout de maintenir son contrôle et de garantir la stabilité du pays, et celui de la base,

pour qui l'unité retrouvée des classes populaires ne pouvait qu'être le prélude de la révolution. C'est à un aspect méconnu de ce front populaire de combat qu'est consacré le premier livre du jeune historien Matthias Bouchenot, celui de la mise en place d'organisations d'autodéfense au sein de la SFIO (Section française de l'internationale ouvrière, ancêtre du Parti socialiste français).

À l'origine mises en place dans le but d'assurer le service d'ordre lors des *meetings* du parti et de «faire respecter la liberté d'opinion et de réunion», ces organisations vont progressivement développer des pratiques plus offensives. Face aux victoires du fascisme dans les pays environnants et aux tentatives de leurs épigones français, et sous l'influence de la tendance révolutionnaire portée notamment par Marceau Pivert, elles mettent en place

un projet plus large d'«auto-défense active»: il s'agit d'empêcher des réunions fascistes, de chasser leurs vendeurs de journaux et de perturber leurs manifestations – de *Tenir la rue* dans le contexte extrêmement tendu de «l'affrontement simulé» entre socialisme et fascisme, qui pousse certains à voir dans ces groupes un embryon de milice révolutionnaire.

Si leur rapport de fascination pour la virilité et leur tendance à la militarisation du militantisme peuvent parfois apparaître comme une forme de mimétisme vis-à-vis des ligues nationalistes, l'existence de ces organisations d'autodéfense rappelle néanmoins qu'il existait à l'époque au sein de la SFIO de larges secteurs militants préférant l'action directe aux traditionnels comités électoraux.

Gabriel Sidler

PRESSE INDÉPENDANTE

Lettre ouverte à Doris Leuthard contre la hausse des tarifs postaux

La Poste a mis en œuvre au début de cette année une augmentation étalée sur trois ans de ses tarifs postaux pour la distribution des journaux et périodiques. Alors même qu'en 2013, La Poste a réalisé un bénéfice net de 626 millions de francs.

Les titres signataires de cet appel dénoncent cette décision unilatérale et considèrent :

- Que la diversité de la presse recule, conséquence de la disparition de nombreux titres

- Que le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent une captation de la publicité qui allait auparavant aux médias et qui se concentre désormais chez des géants de l'informatique ne produisant ni contenu ni valeur-ajoutée, tout en réduisant fortement les moyens financiers des entreprises de presse.

- Que, contrairement à ce qui se passe dans des pays voisins, la presse suisse ne bénéficie d'aucune aide directe, son seul soutien provenant des tarifs réduits pour distribuer les titres auprès des lecteurs. La Poste touche d'ailleurs 50 millions de francs versés par la Confédération au titre de l'aide indirecte à la presse.

Cette progression des tarifs se fait dans l'opacité, La Poste ne pratiquant guère la transparence quant à ses frais de distribution au nom du secret commercial. Elle a toujours refusé de donner le détail de son «compte journaux» tout en déclarant qu'il est déficitaire. Par ailleurs, avec le changement de statut de La Poste, les voies de recours sont devenues floues.

De surcroît, cette décision est injuste car frappant plus fortement les petits tirages. Elle risque de faire disparaître les dernières publications indépendantes de Suisse et de réduire la marge de manœuvre des grands groupes de médias.

La diversité de la presse, indispensable à la formation d'une opinion publique réfléchie et indépendante, sera lésée. Le champ dans lequel le débat démocratique

peut s'exprimer risque de fondre comme neige au soleil. Et les petits tirages comme les jeunes titres et ceux des régions périphériques peineront encore plus à donner de la voix. Il s'agit d'une attaque contre la démocratie semi-directe et d'un nivellement de la pensée.

Pour toutes ces raisons, les titres signataires de cet appel, dont certains ont décidé d'utiliser des voies de droit pour s'opposer à cette décision unilatérale, demandent:

- À La Poste de faire machine arrière et de renoncer à cette augmentation.

- À la Confédération d'intervenir auprès de cette entreprise en majorité en mains publiques pour que les intérêts économiques de la presse ne soient pas bradés. En tant qu'actionnaire majoritaire, elle doit exiger une transparence des comptes. Il n'est pas acceptable qu'une entreprise qui réalise 626 millions de francs de bénéfice en 2013 se montre sourde aux problèmes économiques qu'elle cause.

- Aux différentes autorités cantonales et communales de se mobiliser pour refuser ce diktat.

- Aux partis et aux partenaires sociaux d'inclure dans leurs réflexions la question de la diversité de la presse, problématique ô combien importante dans un pays connaissant des instruments de la démocratie semi-directe.

Les hausses signifiées par La Poste s'étalent sur trois ans. Le Conseil fédéral mène une réflexion sur la question des médias. Mais sur le long terme. Or c'est aujourd'hui qu'il faut agir. Dans trois ans il sera peut-être trop tard.

La Liberté, Le Courrier, La Gruyère, Echo magazine, Gauchebdo, La Cité, Vigousse, Woz, Area, Edito+Klartext, L'Événement syndical, Le mensuel d'Uniterre, Work, Article 60, Courrier de l'AVIVO, CultureEnJeu, FRC Mieux choisir, La Couleur des jours, Le Monde du travail, Pages de gauche, La Revue Durable, SEPT.info, StopOGM et SIT-Infos.

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi : Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne